

Note de tendance sur les financements culturels des collectivités en 2010¹

Note d'étape n°1

Observatoire des politiques culturelles

Cette note vise à établir les grandes tendances suivies par les collectivités territoriales en matière de financement d'activités culturelles en 2010. Elle n'a pas la prétention de fournir des éléments détaillés comme le fait à intervalle régulier l'étude du ministère de la Culture et de la Communication sur les dépenses culturelles des collectivités, mais de fournir une photographie du mouvement général suivi par les collectivités dans ce domaine au plus près de l'actualité en intégrant des éléments d'appréciation collectés auprès d'un certain nombre de responsables culturels de collectivités.

Notre enquête montre que les Départements constituent le niveau de collectivité le plus affecté par des baisses de budgets de fonctionnement entre 2009 et 2010. Du côté des grandes villes et agglomérations, la tendance largement majoritaire sur la même période est à la reconduction des budgets. Les éléments chiffrés dont nous disposons sur les Régions ne permettent pas encore de dessiner une tendance significative, entre reconduction des moyens affectés à la culture et légère augmentation ou diminution.

En ce qui concerne les Départements, il apparaît qu'une très grande majorité d'entre eux (73%²) présentent des budgets primitifs pour la culture à la baisse en fonctionnement. Celle-ci s'étalant de moins de 1% à 20%. La baisse médiane se situe aux environs de 10%. Relevons qu'une minorité de Départements, affichent un budget primitif à la hausse pour le fonctionnement, soit 23% d'entre eux. Les hausses envisagées se situent de 1% à 11%³. Enfin 3% des Départements présentent un budget culturel en reconduction. Plusieurs Départements ont subi des baisses sensibles et consécutives en 2009 et 2010, représentant globalement de 20 à 25 % de réduction de moyens alloués au fonctionnement.

Ces données sont d'autant plus significatives que les Départements consacrent encore deux fois et demi plus de crédits que les Régions à la culture et qu'ils jouent un rôle important dans le soutien à des activités de proximité. Précisons que les responsables culturels de Départements n'appliquent pas une réduction uniforme des subventions culturelles, mais tentent de préserver, relativement, les structures plus fragiles qui risqueraient sans cela de périr sans délai. Mais il convient d'ajouter que les institutions de plus grande taille sont elles aussi employeurs et que la réduction qu'elles subissent rejillira inévitablement sur l'activité artistique et culturelle et sur l'emploi correspondant.

¹ Note réalisée avec le concours de l'Association des grandes villes et agglomérations de France, de Culture et Départements, de Claude Soubeyran, DGA, Saône et Loire et de divers responsables culturels de collectivités.

² Donnée établie à partir d'informations relatives à 38 Départements.

³ Notons toutefois que cette donnée ne détermine pas budget de fonctionnement et budget d'investissement.

Notons que le bulletin de la DGCL captait déjà cette tendance pour les Départements entre 2008 et 2009, mais dans une moindre ampleur : les dépenses par habitant pour la ligne « culture, vie sociale, jeunesse sports, loisirs », indiquait un fléchissement de l'effort départemental de 36,9 à 35 euros par habitant sur cette période.

Du côté des grandes villes et des agglomérations, la perspective générale pour l'année 2010 est à la stagnation des budgets de fonctionnement, tandis que les budgets d'investissement sont revus à la baisse. Cependant, il conviendrait d'ajouter que selon une grande probabilité, l'année 2010 confirme la tendance déjà engagée dès 2008 pour une part importante de cette catégorie de territoire. En effet, durant les années d'élection, les collectivités territoriales ont tendance traditionnellement à présenter des budgets stables par rapport à l'année précédente comme le confirme les enquêtes de la DGCL⁴. Or, 2008 était une année d'élection pour les communes. Cette hypothèse demanderait vérification néanmoins. Si l'on se contente de commenter les données disponibles sur 2010, on peut indiquer qu'une stagnation des budgets signifie une baisse des moyens alloués aux activités si l'on considère que les coûts de fonctionnement des personnels augmentent mécaniquement chaque année.

Concernant les Régions, les éléments dont nous disposons ne permettent pas de décrire un mouvement significatif pour 2010, mais on peut faire l'hypothèse, comme précédemment pour les communes, qu'en année d'élection les Régions auront eu tendance à reconduire leurs budgets. Rappelons cependant que selon une enquête de l'ARF auprès de ses membres, les Régions ont augmenté leurs budgets culturels en moyenne de 11% par an de 2004 à 2010. Il convient d'ajouter qu'entre 2008 et 2009 l'enquête de la DGCL fait apparaître un léger retrait des Régions dans le financement des activités regroupées sous la ligne « culture, sports, loisirs », de 15,8 à 15,3 euros par habitant⁵. Toutefois, il n'est pas possible à partir de cette donnée de tirer des conclusions fondées sur le sort du secteur culturel dans les politiques régionales dans les toutes dernières années. Les Régions constituant le niveau de collectivité qui a, de très loin, consenti l'effort le plus significatif pour la culture tout au long des dernières années. On peut ajouter que plusieurs responsables de collectivités régionales évoquent une perspective de stagnation ou de ralentissement de l'effort culturel des Régions à l'horizon de 2014.

Au total, le financement des activités artistiques et culturelles par les collectivités connaît en 2010 une situation particulièrement difficile du fait en premier lieu des difficultés rencontrées par les Départements, qui prolonge le mouvement amorcé en 2009 qui a et aura de sérieuses répercussions sur l'emploi culturel dans les prochains mois et les prochaines années si aucune mesure d'urgence n'était apportée, d'autant que certains spécialistes considèrent que cette situation, notamment pour les Départements, est appelée à s'étendre dans les années suivantes. Ces éléments sont à rapprocher du fait que les collectivités territoriales, hors Paris, participent pour environ 80% au financement public territorial, ce qui atteste de leur rôle décisif à l'échelle locale⁶.

Jean-Pierre Saez

Observatoire des politiques culturelles

Mai 2010

⁴ Bulletin d'information statistiques de la DGCL n°62 octobre 2008, n° 68, septembre 2010 et *Les collectivités locales en chiffres*, DGCL, 2010.

⁵ Cf. Bulletin d'information statistiques de la DGCL n°62 octobre 2008, n° 68, septembre 2010.

⁶ Déduction faite des moyens affectés par le ministère de la Culture sur son budget aux établissements nationaux basés à Paris et en ajoutant aux 7 milliards d'euros abondés par les collectivités territoriales identifiés en 2006 l'apport des petites villes (moins de 10 000 habitants), non comptabilisés dans cette donnée.